

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 18 OCTOBRE 2016

➤ Présents :

▪ **Représentants de la mairie :**

- M. Dang : maire d'Yvrac
- Mme Brisson : 1^{ère} adjointe chargée des services de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation,
- M. Tronet : 2^{ème} adjoint chargé des bâtiments,
- Mme Barrau : coordinatrice enfance et jeunesse,

▪ **Représentants de l'APEY :**

- Titulaires : Mme Blouin, Mme Castera, Mme Gilles, Mme Saut,
- Suppléantes : Mme Ducrot, Mme Sigros, Mme Ferrachat, Mme Noiret
- Présidente : Mme Gobillard

▪ **Équipe enseignante :**

- Mme Barrachat, Mme Rueff, Mme Veyssi, Mme André
- Mme Cezaro : directrice,

▪ **ATSEM :** Mme Gradel, Melle Vinuesa (Apprentie)

▪ **DDEN :** Mme Hernandez

➤ Excusés : M. Dubois : IEN Entre Deux Mers, Mme Antoine : enseignante
Séance ouverte à 18h00.

➤ **Les points abordés lors du dernier conseil d'école.**

▪ **Travaux et équipements :**

- Nous remercions la municipalité qui a procédé à :
 - l'aménagement du local entretien (il nécessitera quelques améliorations).
 - la peinture du mur extérieur du bureau.
 - la création d'un accès à la partie en herbe depuis la cour de récréation par un portillon.
 - la peinture du mur de l'escalier.

▪ **Planification des travaux de l'été : isolation et stores**

- L'isolation au dessus des faux plafonds n'a pas été réalisée cet été, elle le sera par les agents municipaux lorsque la subvention aura été accordée. Ce sera probablement pendant l'été 2017, en même temps que l'isolation des trois salles de classe restantes. Il est demandé, dans la mesure du possible, de planifier les travaux en concertation avec les Atsem pour respecter leur travail d'entretien des locaux.
- Pose de stores dans les classes : la demande est prise en compte.
- **Demande :** le sèche-linge étant utilisé par toutes les structures de la commune, il est demandé l'installation d'un étendoir rétractable en complément dans les sanitaires enfants proches de la cuisine.

▪ **Restauration scolaire :**

- Un nouveau prestataire a obtenu le marché pour la restauration sur la commune. Le cahier des charges impose une liaison courte, 80% de produits frais et 80% de desserts élaborés sur place. Deux types de menus, avec ou sans viande, conçus par une diététicienne sont proposés aux familles depuis la rentrée. Le retour des Atsem qui encadrent les repas fait apparaître que les enfants mangent mieux.
Le projet de réorganisation du service avec une plus grande autonomie laissée aux enfants (se servir, débarrasser...) a nettement amélioré la qualité du temps de repas. Les goûters pris sur le temps de l'accueil périscolaire ont aussi évolué, les biscuits industriels sont remplacés par du pain et chocolat, pain et fromage ou fruits.
- Une commission restauration réunissant le prestataire, des parents, des Atsem et agents municipaux se réunira régulièrement.
- Un projet d'aménagement du restaurant scolaire de l'école élémentaire est à l'étude : les élèves de MS et GS y prendront leur repas dans une formule de self alors que les élèves de PS seront toujours servis à table à l'école maternelle comme actuellement.

➤ **Rentrée 2016 : effectifs, modalités de rentrée, répartitions**

▪ **Personnel :**

- Mme Antoine Christelle, Professeur des Écoles, a été nommée sur la classe 2, elle travaille à 80% et son complément est assuré par Mme Colson Claire le jeudi.

- Mme Sulpice Amandine, Atsem, remplace Mme Sanchez Marine dans la classe 2.

- Melle Vinuesa Camille prépare son CAP Petite Enfance en alternance.

▪ **Effectif à ce jour : 111 élèves**

- Classe 1 : 27 élèves de PS, un élève de PS en attente.

- Classe 2 : 13 PS et 13 MS (1 élève de MS arrivé le 04/10), un élève de PS en attente.

- Classe 3 : 20 MS et 7 GS.

- Classe 4 : 31 GS.

- **La rentrée échelonnée** : a permis de prendre le temps d'accueillir les nouvelles familles et leurs enfants dans de bonnes conditions. Les parents ont été informés par la directrice qui était déchargée ce jour là des mesures de sécurité prises dans le cadre de Vigipirate.

➤ **Élections des représentants de parents d'élèves du vendredi 7 octobre :**

Une seule liste indépendante s'est présentée : l'APEY, association des parents d'élèves d'Yvrac présidée par Mme Gobillard.

Tous les parents ont voté par correspondance : 207 inscrits, 131 votants, 14 bulletins blancs ou nuls. (taux de participation 63,29%).

Ont été élus représentants de parents titulaires : Mme Blouin, Mme Castera, Mme Gilles, Mme Saut, représentants de parents suppléants : Mme Ducrot, Mme Sigros, Mme Ferrachat, Mme Noiret.

➤ **Sécurité :**

- **les jeux de la cour de récréation** ont été vérifiés par un organisme agréé. Le toboggan et la cabane ont été démontés, ainsi qu'un autre jeu à escalader. La municipalité a semé de l'herbe sur la partie concernée. Elle doit communiquer le procès verbal à l'école qui n'en a pas eu connaissance. L'équipe enseignante réfléchira à un projet de réaménagement de cet espace.

- **une commission de sécurité** s'est réunie et a accepté le changement de catégorie de l'école maternelle qui accueille plus de public. La municipalité doit procéder à quelques modifications dont certaines ont déjà été réalisées (signalétique des sorties de secours, repérage des locaux de stockage et locaux électriques, affichage du plan)

- **le 1^{er} exercice d'évacuation incendie** s'est déroulé le 27/09 de façon satisfaisante.

- **le PPMS** est présenté aux parents élus, il comporte maintenant un volet supplémentaire concernant l'alerte attentat intrusion. Un **exercice** de ce type a été réalisé le 17/10 sous forme de jeu. Au signal, les enfants se sont regroupés dans leur classe et ont observé 5 minutes de silence pour ne plus être entendus. La municipalité a prévu d'installer sur toutes les portes donnant sur le couloir des verrous permettant de fermer très rapidement depuis l'intérieur des classes. Il est demandé également de poser des rideaux occultant devant les vitres donnant sur le couloir.

- Présentation du **registre « santé et sécurité au travail »** mis à la disposition de tous les usagers de l'école dans l'entrée. Il sert à recueillir sous forme de fiches des demandes dans le domaine de la sécurité.

- Il est demandé à la municipalité de pérenniser le dispositif mis en place depuis la rentrée qui empêche les usagers de stationner devant l'entrée de l'école et de bloquer l'accès des secours. Les agents municipaux reculeront la barrière actuelle au niveau de la chaussée et remplaceront les plots amovibles par les plots fixes à l'extrémité du parking.

Les parents d'élèves réitèrent la demande de placer des plots sur le trottoir afin d'éviter que les voitures en stationnement n'empiètent sur celui-ci laissant très peu de place aux piétons.

➤ **Les évaluations** : les programmes de l'école ont changé en 2015, les modalités d'évaluation changent également. C'est un outil qui ne collecte que les réussites des enfants et qui sera communiqué au moins deux fois par an aux familles. Il leur permettra de suivre les progrès de leur enfant tout au long du parcours maternelle.

L'équipe enseignante a choisi le support d'un classeur dans lequel chaque domaine est séparé par un intercalaire listant les attendus de fin de cycle.

L'enseignant, colle dans le domaine concerné, une trace du travail de l'enfant, ou rédige pour décrire la réussite quand la trace n'est pas possible (langage oral). La trace est datée. Dans la mesure du possible, l'enfant est associé : il sait que le cahier collecte ses réussites et ses exploits pour en faire part à ses parents. Il peut lui-même choisir et coller la trace. La trace écrite de l'enseignant sera positive, brève et compréhensible. Elle pourra être dictée par l'enfant.

➤ **Le projet d'école 2016- 2020 :**

▪ **Actions reconduites :**

- Accueil des nouveaux élèves et de leur famille,
- Action passerelle avec le RAM et la crèche,
- Parcours culturel et REAPP (un document listant les projets de l'année a été communiqué aux familles),
- Ouverture de l'école sur des temps partagés : ateliers parents/enfants (deux samedis matin), Galette des rois avec les grand-parents,

▪ **Nouvelles actions :**

- Construction du carnet de suivi,
- Inventaire des ressources de l'école (livres, jeux, ressources numériques) pour une utilisation progressive sur le cycle.

➤ Après lecture du **règlement intérieur** 2015/2016, des modifications sont apportées :

- Paragraphe « Les horaires de l'école » : les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi,
- Ajout d'un paragraphe « Droit à l'image » : suite au constat que de plus en plus de parents photographient leur enfant dans l'enceinte de l'école et qu'ils sont susceptibles de publier ces photos sur les réseaux sociaux, un paragraphe « Droit à l'image » interdisant la prise de photographie sur le temps scolaire est ajouté.
- Le nouveau règlement est adopté, il sera diffusé aux familles accompagné de la charte de laïcité.

➤ **Les projets pédagogiques et manifestations prévues en 2016/2017 :**

- Les parents ont été destinataires de la liste des projets et sorties pédagogiques pour cette année scolaire.
- Manifestations :
 - **décembre 2016** : festivités de Noël : venue du Père Noël le 14, spectacle et repas le 15.
 - **janvier 2017** : Fête des rois avec partage d'activités et de la galette avec les grands-parents le mercredi 18.
 - **mars 2017** : Carnaval organisé par l'APEY le samedi 18.
 - **avril 2017** : Lis Tes Ratures sur la commune d'Yvrac les 7,8 et 9 avril 2017
Festival du jeu à Saint-Loubès : classes 1 et 2 les 13 et 14 avril
 - **juin 2017** : Fête de l'école maternelle le vendredi 16 juin 2017.

➤ **Médecin de PMI et médecin scolaire** : Il n'y a plus de visite systématique pour tous les élèves car les secteurs des médecins sont trop importants. Ils peuvent faire des visites ciblées sur demande des parents ou des enseignants.

Le Dr Bagot, médecin de PMI, reçoit les familles à la PMI. Elle s'occupe des élèves de 3 à 4 ans.

Le Dr Clouet, médecin scolaire, se déplace sur l'école si nécessaire (pour les PAI par exemple).

➤ **Sorties scolaires régulières**

- Médiathèque : débute après les vacances, le planning est dans les dossiers de liaison.
- Gymnase : le lundi pour tous les élèves de MS et le jeudi pour tous les élèves de GS.

➤ **Le photographe scolaire** est venu, la vente des photos débutera à la rentrée des vacances de Toussaint. Il n'y a aucune obligation d'achat.

➤ **Demande d'un panneau école maternelle** : il est demandé à la municipalité de mettre un panneau signalant l'entrée de l'école maternelle. Peut-être qu'un nom pourrait être donné à l'école. L'APEY pourrait demander aux parents de faire des propositions.

➤ **Bilan financier de la coopérative scolaire** : les comptes ont été vérifiés par deux parents d'élèves, au 30/09 le solde du compte était de 8429,33€.

Séance levée à 19h45

La Directrice
G. Cezaro



La Secrétaire
C. Barrachat

